

rasolastik evo

01/25 226



RASOLASTIK EVO

Mortier à base de ciment mono-composant fibro-renforcé pour les imperméabilisations et la protection du béton.

imperméabilisants



A SIKA BRAND



≥22±1%
≤35±1%



60 min



5-35°C



Lisse/
Rouleau/
Pinceau/
Projection



3 mm

rasolastik evo



CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Produit mono-composant
N'exige pas de treillis d'armature
Haute capacité adhésive

Imperméable
Bonne capacité de faire pont sur les fissures

ASPECT

Poudre grise

CONSERVATION

12 mois à l'abri de l'humidité.

DOMAINES D'APPLICATION

- Imperméabilisation et protection des structures hydrauliques comme les bassins, réservoirs, tuyauteries en béton, cuves et canaux, même contenant de l'eau potable.
- Imperméabilisation et protection de murs extérieurs enterrés.
- Imperméabilisation d'eau en légère contre-poussée, sur murs, carrelages et caves en sous-sol.
- Imperméabilisation sous le carrelage des piscines, salles de bain, douches, terrasses et balcons. Conforme aux exigences de prestation de la classe CMO2P de la norme EN 14891:2012.
- Protection des surfaces en béton, conformément à la norme EN 1504-9: 1: Protection contre la pénétration (revêtement), 2: Contrôle de l'humidité (revêtement); 8: Augmentation de la résistivité (revêtement).

SUPPORTS

Béton, chapes et enduits de ciment, mortiers bâtards, ancien carrelages en céramique et bois.

NATURE DU PRODUIT

RASOLASTIK EVO est constitué de liants à haute résistance, charges minérales quartzifères sélectionnées, de fine granulométrie, fibres synthétiques et d'adjuvants spécifiques. Pour plus de renseignements, demandez la fiche de sécurité au bureau technique ou téléchargez-la sur le site www.technokolla.com.

CONSOMMATION

environ 1,2 kg/m² par mm d'épaisseur

OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES DE POSE

Le substrat doit avoir bien séché, sa structure doit être solide et son dimensionnement stable. Dépourvu de poussière, coulis, décoffrants, revêtements, traitements de surface, saleté, matière qui se détache, contaminants superficiels (tels que de l'huile, de la graisse, etc.) et les efflorescences. Le substrat doit être pré-traité par des techniques adéquates de préparation mécanique, tel que le lavage à l'eau haute pression (400 bar) ou le sablage, afin d'éliminer toute trace des revêtements précédents et d'autre matière qui pourrait gêner l'adhésion. La poussière qui pourrait être présente doit être éliminée avant l'application (par ex. par aspiration). Si nécessaire, rétablir la planéité du support à l'aide de mortier à base de béton adéquat.

Les discontinuités des coulées de béton, tuyauteries, points lumière et installations devront être scellées.

imperméabilisants



ACCESSOIRES CONSEILLÉS

Malaxeur



Spatule lisse



Rouleau acrylique
25 cm



437337

Bandella RL 120



PRÉPARATION DU SUPPORT

Pour une imperméabilisation optimale de piscines, cuves, réservoirs et locaux enterrés, il peut être utile de réaliser des peaux de raccord entre sol et murs, avec le mortier prémélangé GAP. Pour les supports neufs il est important de respecter les temps de maturation.

Dans le tableau ci-dessus sont indiqués les cas les plus fréquents et les maturations idéales correspondantes. Le support doit être humidifié avant de procéder à l'application. Toujours éviter la stagnation d'eau ou de condensation (la surface mouillée doit avoir un aspect opaque foncé, non pas brillant).

SUPPORT	TEMPS MINIMUM D'ATTENTE POUR LA POSE
Chapes en KRONOS	5 jours
Chapes de ciment	28 jours
Enduits de ciment	3 semaines
Béton	3 mois

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Gâcher la poudre (sac de 20 kg) dans de l'eau jusqu'à obtenir un mélange homogène, sans grumeaux et de la consistance appropriée à la méthode d'application choisie. Il est conseillé d'utiliser une perceuse à basse vitesse (env. 500 tours/mn). Laisser reposer le mélange ainsi obtenu pendant 5 minutes ; après un court malaxage il est prêt à être utilisé. Ne pas ajouter d'additifs. Chaque sac devra être entièrement mélangé, pour éviter une distribution non homogène des particules d'agrégat.

OPÉRATIONS DE POSE

Humidifier le support, en évitant l'eau stagnante ou la condensation.

Au niveau des joints de contrôle, des angles, des points de contact entre des matériaux de nature différente, la couche d'imperméabilisant doit être impérativement renforcée avec BANDELLA RL 120. La BANDELLA doit être appliqué conformément à la fiche technique correspondante.

- L'épaisseur totale d'application doit être d'au moins 3 mm, minimum en 2 couches.
- Application à la taloche : Etaler le produit en deux couches avec une taloche d'acier lisse (américaine), en prenant soin de comprimer le mortier sur le support de manière à garantir un contact parfait. L'épaisseur maximale recommandée pour chaque couche est de 2 mm.
- Application au rouleau: Etaler le produit en trois couches avec un rouleau à poil moyen-court, pour obtenir une distribution du produit sur le support la plus homogène possible. L'épaisseur maximale recommandée pour chaque couche est de 1 mm.
- Application au pinceau ou au pinceau "queue de morue": étaler le produit en trois couches en croisant le sens des passes d'application. L'épaisseur maximale recommandée pour chaque couche est de 1 mm.
- Application par pulvérisation: contactez notre Bureau Technique.

Pour obtenir une surface lisse, attendre le durcissement complet pour enlever toutes irrégularités de la surface par abrasion. RASOLASTIK EVO doit être complètement durci avant d'être revêtu ou mis en contact avec l'eau. Les carreaux de céramiques et les mosaïques vitrifiées peuvent être appliqués sur RASOLASTIK EVO avec des colles de classe C2 comme TECHNIKO ou supérieur. Nettoyer les outils et l'équipement à l'eau propre tout de suite après l'utilisation. Le produit durci ne peut être enlevé que mécaniquement. Se conformer aux temps d'attente suivants:

	20°C	10°C
Couverture horizontale avec carreaux	~ 2 jours	~ 7 jours
Couverture verticale avec carreaux	~ 2 jours	~ 3 jours
Peinture émulsion aqueuse	~ 2 jours	~ 3 jours
Immersion dans l'eau	~ 2 jours	~ 7 jours
Contact avec l'eau potable	~ 15 jours	~ 15 jours

Les temps d'attente peuvent varier selon l'humidité ambiante et du substrat.

AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS

- Protéger de la pluie pendant au moins 24 heures après l'application.
- Éviter le contact direct avec l'eau au chlore des piscines ; pour ce faire, poser un revêtement en carrelage.
- Éviter l'application et protéger le matériau frais en cas de lumière solaire directe et/ou de vent fort, ou en cas de pluie imminente.
- Le processus de durcissement pourrait être ralenti par la présence d'une forte humidité ambiante, par exemple dans les pièces fermées ou les sous-sols pas suffisamment ventilés. Il est recommandé d'utiliser des dispositifs de ventilation.
- Avant le contact avec l'eau potable, vérifier le durcissement complet, en respectant les temps d'attente suggérés. Ensuite, laver soigneusement les surfaces et éliminer l'eau stagnante avant le remplissage.
- Avant de recouvrir avec des peintures au solvant, faire des essais préliminaires dans le but de vérifier que le solvant n'influence pas l'intégrité de la couche imperméabilisante.
- Le produit ne peut pas être fini à la taloche.
- RASOLASTIK EVO est perméable à la vapeur d'eau, et il ne constitue pas une barrière à la vapeur des systèmes résineux qui ne laissent pas passer l'air.

rasolastik evo

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	VALEUR	PRESCRIPTION	NORME
Poids Spécifique	~ 1,5 kg/litre		
Granulométrie	Dmax: 0,315 mm		
Rapport de mélange – consistance application au Rouleau	~ 7 litres d'eau par sac de 20 kg		
Rapport de mélange – consistance application au Pinceau	~ 6 litres d'eau par sac de 20 kg		
Rapport de mélange – consistance application à la Taloche	~ 4,4 litres d'eau par sac de 20 kg		
Vie en pot à 20°C	~ 60 min		
Résistance à la pression de l'eau – Positive	5 bars		EN 12390-B
Résistance à la pression de l'eau – Négative	2,5 bars		UNI 8298/8
Adhérence après immersion dans l'eau salée – 1 mois	~ 1,90 MPa		EN 1542
Adhérence après immersion dans l'eau salée – 3 mois	~ 1,52 MPa		EN 1542
Adhérence après immersion dans l'eau salée – 6 mois	~ 1,22 MPa		EN 1542
Adhérence après immersion dans l'eau salée – 1 année	~ 1,15 MPa		EN 1542
Perméabilité au CO ₂	S _D : 61 m	S _D ≥ 50 m	EN 1062-6
Perméabilité à la vapeur d'eau	S _D : 2,91 m (Classe I)	Classe I – S _D < 5 m (perméable) Classe II – 5m ≥ S _D ≥ 50 m Classe I – S _D < 5 m (non perm.)	EN ISO 7783
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau liquide	~ 0,016 kg•m ⁻² •h ^{-0.5}	w < 0,1 kg•m ⁻² •h ^{-0.5}	EN 1062-7
Compatibilité thermique (immersion dans les sels fondants)	~ 2,40 N/mm ²	≥ 1 N/mm ²	EN13687-1
Force d'adhérence	~ 2,60 N/mm ²	≥ 1 N/mm ²	EN 1542
Capacité de faire pont sur les fissures	L > 0,5 mm	Classe A3 (+23°C)	EN 1062-7
Substances dangereuses (Chrome VI)	< 0,0002%	Conforme au point 5.4	EN 196-10
Réaction au feu	A2	Euroclasse	EN 13501-1

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	MÉTHODE D'ESSAI	RÉSULTATS	PRESCRIPTION	NORME
Imperméable à l'eau (1,5 bars pendant 7 j)	A.7	Aucun passage	Aucun passage	EN 14891:2012
Adhérence initiale à traction	A.6.2	~ 2,2 MPa	≥ 0,5 MPa	EN 14891:2012
Adhérence à traction après immersion dans l'eau	A.6.3	~ 1,6 MPa	≥ 0,5 MPa	EN 14891:2012
Adhérence à traction après vieillissement thermique	A.6.5	~ 3,0 MPa	≥ 0,5 MPa	EN 14891:2012
Adhérence à traction après cycles gel - dégel	A.6.6	~ 1,1 MPa	> 0,5 MPa	EN 14891:2012
Adhérence à traction après imm. dans l'eau de chaux	A.6.9	~ 1,3 MPa	≥ 0,5 MPa	EN 14891:2012
Adhérence à traction après immersion dans l'eau chlorée	A.6.7	~ 1,1 MPa	≥ 0,5 MPa	EN 14891:2012
Résistance à la fissuration condit. standard (+23°C)	A.8.2	~ 0,95 mm (sans treillis)	≥ 0,75 mm	EN 14891:2012
Résistance à la fissuration basses températures (-5°C)	A.8.3	~ 0,90 mm (sans treillis)	≥ 0,75 mm	EN 14891:2012

Valeurs obtenues avec une consommation totale de 3,6 kg/m² en deux couches.

AGRÈMENTS / CERTIFICATIONS

Produit à base de ciment liquide (CM) pour imperméabilisation sous carrelages (collés avec un adhésif de classe C2, selon la EN 12004) et capacité de crack bridging à basses températures (-5°C), indiqué au contact avec l'eau chlorée, conforme aux prescriptions de la EN 14891:2012, classe CMO1P. Conforme à l'appendice ZA Tableau ZA.1 DoP n° 02 07 01 01 001 0 000231 1026. 14891: le laboratoire d'essai notifié Modena Centro Prove S.r.l., N° Lab. 01599 a réalisé les essais initiaux de type sur des échantillons prélevés par le fabricant en accord au Système AVCP Type 3 et à délivré le rapport d'essai N° 20142364.

FRENCH VOC LABEL	
Classe émission	r.p. n° Eurofins
Classe A+	392-2022-00170306_E_EN

rasolastik evo

CAHIER DES CHARGES

Les supports sur lesquels devra être appliqué le revêtement céramique devront être imperméabilisés avec un produit de lissage à base de ciment à gâcher seulement avec de l'eau, type RASOLASTIK EVO de TECHNOKOLLA.

Technokolla recommande de prendre vision du document "**notes d'informations**" qui intègre et complète le contenu de cette fiche. Le document est téléchargeable au format pdf sur le site www.technokolla.com.

Les conseils techniques et d'application présents dans les fiches techniques, mais aussi reportés verbalement ou par écrit par notre personnel comme assistance au client, sont le fruit de nos meilleures expériences actuelles. Cependant dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, ces informations sont fournies sans engagement et par conséquent ne sont contraignantes ni légalement ni en aucune autre façon vis-à-vis des tiers. Ces informations ne dispensent pas l'utilisateur final de sa responsabilité d'essayer nos produits pour vérifier leur aptitude à l'usage prévu. Nous conseillons vivement au client/applicateur d'effectuer les essais préalables des produits Technokolla dans le but d'en vérifier l'aptitude. L'utilisateur final est en outre tenu de vérifier que la présente fiche technique n'est pas dépassée et remplacée par des éditions successives. Pour cela et avant d'utiliser nos produits, nous vous conseillons de télécharger sur notre site www.technokolla.com la version mise à jour de la fiche technique.



A SIKA BRAND

Sika Italia S.p.A.

Siège Social et Administratif:

Via L. Einaudi 6, 20068 Peschiera Borromeo (MI)

Établissement de Sassuolo (MO): Via Radici in Piano 558, CAP 41049

Tel.: +39 0536 809711

Fax: +39 0536 809729

www.technokolla.eu